



## Conseil municipal du 13 décembre 2023 à 19 h

-Liste des délibérations-

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice LARCHE, Maire de Perthes-en-Gâtinais.

Etaient Présents :

MM. LARCHE, MACAIGNE, M. MAGNIER, POIRIER, GBIANZA, FRANCISCO, BENYAKAR ;

MMES PORTE, LAYET, MENAGER, GRANSART, FORNARELLI ;

Formant la majorité des membres en exercice ;

Avaient donné pouvoir :

M. MALMANCHE F. à M. MAGNIER,  
MME GRIPPON-LAMOTTE à M. LARCHE,  
MME MALMANCHE S. à MME LAYET,  
MME NOGUES à M. MACAIGNE.

Etaient Absents :

MME SERVEAUX-MARTINS,  
M. TAVERNIER.

Madame LAYET est désignée secrétaire de séance.

**Compte-rendu de séance :** Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 8 novembre 2023.

Délibération n°	Objet	Vote
40	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES – ADMISSIONS EN NON-VALEUR	unanimité
41	DECISION MODIFICATIVE N°7 DU BUDGET COMMUNAL POUR 2023 – AJUSTEMENT DE CREDITS POUR LA DOTATION AUX AMAORTISSEMENTS	unanimité
42	DECISION DE LEVER LA PRESCRIPTION QUADRIENNALE PESANT SUR UNE FACTURE NOTARIALE DE 2016 RECLAMMEE EN 2023	unanimité
43	AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET COMMUNAL – EXERCICE 2024	unanimité
44	APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA C.A.P.F.	unanimité
45	ADOPTION DES NOMS ATTRIBUES À L'ENSEMBLE DES VOIES COMMUNALES ET PRIVEES OUVERTES A LA CIRCULATION ET DES LIEUX-DITS	unanimité
46	MANDAT DONNE AU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE SEINE-ET-MARNE POUR LA MISE EN CONCURRENCE D'UN MARCHÉ D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL	unanimité
47	MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS PERISCOLAIRES	unanimité

Délibération n°	Objet	Vote
48	ATTRIBUTION DE BONS CADEAUX AU PERSONNEL COMMUNAL POUR LES FETES DE NOËL	unanimité
49	DECISION DE MODIFIER A LA HAUSSE LE TEMPS HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN AGENT SUR LE GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION (18,81 HEURES ANNUALISEES)	unanimité
/	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA NOUVELLE ASSOCIATION « L'M ACTIVE »	reporté
50	COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION : Contrat maintenance sur 60 mois pour les défibrillateurs avec l'entreprise D+ SERVICES. Attribution d'une case columbarium trentenaire à Mme Éliane LAMBERT et son époux. Contrat de contrôle obligatoire des équipements sportifs et récréatifs communaux de 2024 à 2026 avec l'entreprise SOLEUS.	donne acte

Affichage « à la porte de la Mairie » le 15 décembre 2023

*Le maire, Fabrice Larché*